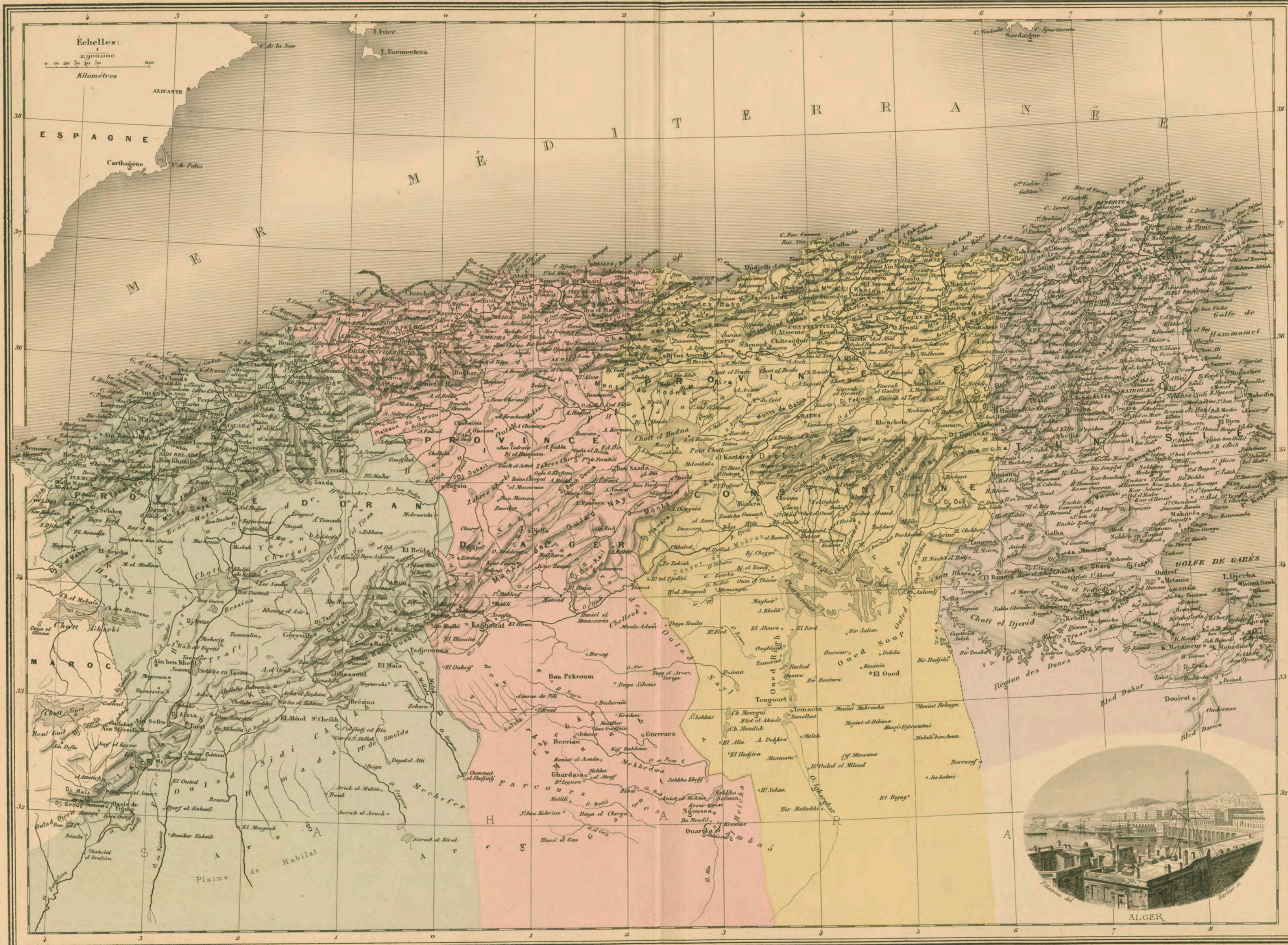


# ALGÉRIE ET TUNISIE





# ALGÉRIE ET TUNISIE

## ALGÉRIE

**PRÉLIMINAIRES.** — L'Algérie est située entre la Méditerranée, au nord; le Maroc, à l'ouest; le Sahara, au sud, et la Tunisie, à l'est. Elle est comprise entre le 4° 8' de long. ouest et le 6° 56' de long. est. Sa latitude la plus septentrionale est de 37° 5'. Au sud, ses dépendances s'étendent à 900 kilom. environ du littoral, de sorte que la latitude la plus basse est à peu près de 32°. Sa plus grande longueur, de l'est à l'ouest, est de 850 kilom. et sa plus grande largeur, du nord au sud, de 900 kilom.; sa superficie est évaluée à 318.334 kil. car., et 667.100, si l'on y comprend le Sahara algérien.

## GÉOGRAPHIE PHYSIQUE

**GÉOLOGIE.** — Au point de vue géologique, l'Algérie est divisée en trois régions : le Tell, l'Atlas et le Sahara. Les plaines du Tell bordent la mer et sont formées d'une épaisse couche de terrains d'alluvion et d'une grande quantité d'argile et de calcaire, ce qui donne au pays sa fertilité; la région de l'Atlas, au centre, est formée en grande partie par le terrain crétacé, et par les terrains jurassique et tertiaire. La région du Sahara est tantôt sablonneuse, tantôt calcaire, infertile de toute façon, sauf dans les oasis, qui sont d'une grande fertilité.

L'Algérie renferme quelques mines d'or, des mines de fer et des mines de cuivre. La pierre calcaire et le gypse (pierre à plâtre) se trouvent en grande quantité. Enfin, certaines parties de l'Atlas et le cap de Garde renferment des carrières d'un beau marbre blanc.

**LITTORAL.** — Les côtes s'étendent, du cap Roux au cap Milonia, sur une étendue de 1.000 kilom., sans compter les anfractuosités, dont aucune, d'ailleurs, n'a beaucoup de profondeur. Les principaux accidents du littoral sont : le golfe de Bône, le cap de Garde, le cap de Fer, le golfe de Stora, le golfe de Bougie, le cap Carbon, la baie d'Alger, l'anse de Cherchell, les golfes d'Arzew et d'Oran, les caps Noé et Milonia.

**OROGRAPHIE.** — L'Algérie est traversée dans toute sa longueur, de l'est à l'ouest, par la chaîne de l'Atlas. La plupart des géographes la divisent en trois parties : le petit, le moyen et le grand Atlas; mais en réalité les deux premières se confondent et il ne reste plus que la chaîne du nord ou la chaîne Tellienne, et la chaîne du sud ou chaîne Saharienne, séparées par la région dite des Hauts Plateaux. La première forme un grand nombre de massifs : monts de Tlemcen, monts de Daya, massif de Mascara, Ouarsenis, monts de Titteri, Dahra, Zakkar, monts de Blida, le Djurjura, monts de Sétif et du Hodna, massif de l'Édough, etc. La seconde, au contraire, présente beaucoup plus d'unité. Elle s'étend sur une largeur moyenne de 150 kilom. et forme trois massifs principaux : monts de Ksel, djebel Amour et djebel Aurès.

**HYDROGRAPHIE.** — De la disposition même des montagnes, il résulte que les cours d'eau doivent se jeter dans trois bassins : la Méditerranée, les Hauts Plateaux et le Sahara.

La Méditerranée reçoit la Tafna (170 k.), la Macta, le Chelif, le plus long fleuve de l'Algérie (695 k.), le Mazafran, l'Isser oriental, le Sebaou, l'Oued el-Kebir, qui, dans son cours supérieur, porte le nom de Rummel, la Seybouse (232 k.), la Medjerda, dont le cours inférieur est en Tunisie. — Aucune de ces rivières n'est navigable.

Les chotts, gueras ou sebkas des Hauts Plateaux, réservoirs temporaires qui n'ont d'eau qu'une partie de l'année, sont : le chott el-R'arbi, le chott el-Mergui, d'une largeur variable de 10 à 20 kilom., le bassin des Zahrés, le bassin du Hodna, un des plus vastes de l'Algérie, à 400 mètres au-dessus du niveau de la mer, le Guerah el-Tarf.

Il n'y a pas à proprement parler de cours d'eau ni de chotts dans le Sahara. Citons pourtant le chott Melghir, d'une superficie de 6.000 k. car. et qui reçoit l'Oued Igharghar.

**CLIMAT.** — En raison des différences d'élévation des plateaux, l'Algérie offre une très grande variété de température. Les parties riveraines de la Méditerranée et les vallées au pied de l'Atlas rappellent le climat du sud de l'Europe. Trois mois de pluie remplacent l'hiver. Le reste de l'année est un été perpétuel avec des chaleurs souvent excessives. — Sur les plateaux élevés, le froid est souvent rigoureux; dans les montagnes on rencontre, à mesure qu'on s'élève, des températures moyennes de plus en plus froides. Il y a sur certains points de grands écarts de température; le thermomètre varie entre — 5° et même 10° et + 40° ou 45°. Le climat du Sahara est brûlant; il n'est pas rare que la température monte à 50°; à Tougourt, on a observé + 56° à l'ombre.

## GÉOGRAPHIE POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE

**ETHNOGRAPHIE.** — La population indigène antérieure à la conquête française se divise en plusieurs groupes bien tranchés; elle est la même en Algérie et en Tunisie. On distingue d'ordinaire les Arabes et les Kabyles; les Arabes, arrivés comme nous en conquérants, les Kabyles ou plutôt les Berbères, les plus anciens possesseurs du pays. Les Arabes paraissent être aujourd'hui en décadence; ils s'accoutument mal de notre domination et, pour s'y soustraire, ils émigrent. — Les Berbères, au contraire, augmentent dans des proportions considérables. Ils occupent la plus grande partie du Tell et quelques-unes des oasis du Sahara algérien, le Mzab, la région des Ksours, etc. Ils diffèrent des Arabes par la race, par la langue, par le caractère. La religion seule les relie à leurs anciens vainqueurs. Il convient pourtant d'ajouter qu'il y a eu un grand mélange entre les deux races.

Les Maures et les Koulouglis descendent, les uns d'immigrants de l'Espagne musulmane, les autres des Turcs de Barberousse. Leur nombre diminue de jour en jour.

Quant à la religion, les Européens sont presque tous catholiques; on compte très peu de protestants. Toute la population indigène est musulmane et appartient aux rites hanéfite et malékite. Il y a environ 43.000 Israélites; ils sont 50.000 en Tunisie.

### FORMATION HISTORIQUE DE L'ÉTAT ACTUEL.

Le territoire actuel de l'Algérie et celui de la Tunisie, sa voisine, formé de la Numidie et de la Mauritanie des anciens, furent autrefois occupés par les Carthaginois ou par des princes tributaires de Carthage, puis subjugués par les Romains (146 av. J.-C.). Au temps des grandes invasions, les Vandales s'en emparèrent et le couvrirent de ruines (429). Les Vandales y sont restés jusqu'en 534 et les Byzantins jusqu'en 648. Puis les Arabes sont venus; ils ont fait de Kairouan (Tunisie) le siège d'une principauté musulmane et fondé dans le pays les dynasties des Zéirites et des Almohades. Ils y sont restés jusqu'en 1574, malgré les croisades de saint Louis (1270) et les expéditions successives des Génois (1391), de Barberousse (1505), de Charles-Quint (1534) et de don Juan d'Autriche (1573). Les Turcs ont conquis le pays en 1574 et y ont établi un bey, qui n'a pas tardé à se dégager de la suzeraineté du sultan. Une guerre civile a porté au pouvoir en 1705 le fondateur de la dynastie actuelle, Hussein-ben-Ali. En 1881, les incursions de bandes tunisiennes sur le territoire algérien ont amené notre interven-

tion dans la régence, et le traité du Bardo a assuré notre protectorat sur le pays.

L'Algérie a suivi d'autres destinées. Alger, sa capitale, fondée en 935, a été, jusqu'au commencement de ce siècle, le centre de la piraterie dans la Méditerranée. Vainement attaqué à plusieurs reprises par les rois de France et d'Espagne, Alger tomba enfin sous les coups de la France, à la suite d'une insulte faite à notre consul par le dey, le 23 avril 1828. Alger fut pris le 5 juillet 1830. Mais la soumission du pays fut longue, grâce à la résistance héroïque de l'émir Abd-el-Kader. Oran, 1831; Arzew, Mostaganem, Bougie, 1832; Mascara, Tlemcen, 1835; Constantine, 1837; Cherchell, Médéah, Milianah, 1840. Soumission d'Abd-el-Kader, 23 déc. 1847. Conquête de l'oasis de Zaatcha, 1848; de l'oasis de Tougourt, 1854; d'El-Goléa, 1873.

**CONSTITUTION POLITIQUE.** — L'Algérie est administrée par un gouverneur général assisté d'un conseil supérieur composé des chefs de service et de six conseillers généraux par département. Mais une partie des services est soustraite à leur action et rattachée aux différents ministères français.

Le pays est divisé en trois provinces ou départements, subdivisés en arrondissements :

La province d'Alger forme les arr. d'Alger, Médéah, Milianah, Orléansville et Tizi-Ouzou.

La province de Constantine forme les arr. de Constantine, Batna, Bône, Bougie, Guelma, Philippeville, Sétif.

La province d'Oran forme les arr. d'Oran, Mascara, Mostaganem, Sidi-bel-Abbès, Tlemcen.

Chacun des trois départements a un conseil général composé de membres élus par les colons et d'un certain nombre de membres indigènes. Chaque commune possède un conseil municipal où la loi accorde une large place aux étrangers et aux indigènes. Le régime municipal varie suivant que la commune est une commune de plein exercice, c'est-à-dire dotée des institutions des communes françaises, une commune mixte ou bien indigène, où les colons européens sont encore en petit nombre et non organisés. Les villages indigènes, surtout les villages kabyles, ont une organisation traditionnelle, basée sur le principe électif.

Il importe de distinguer en Algérie les territoires civils, administrés civilement et les territoires militaires, où toute l'autorité est dévolue à des bureaux arabes. Les territoires militaires diminuent chaque jour au profit des territoires civils, qui engloberont bientôt toute la partie productive et civilisée de l'Algérie.

Voici la répartition des communes par département :

	ALGER	CONSTANTINE	ORAN	TOTAL
<b>SUPERFICIE.</b>	170.801 k. c.	191.527	115.585	477.913
<i>Territoire civil :</i>				
Communes de plein exercice.....	100	71	78	249
Communes mixtes.....	21	34	18	73
<i>Territoire de commandement :</i>				
Communes mixtes.....	3	»	3	6
Communes indigènes.....	5	4	2	11
<b>Totaux.....</b>	<b>129</b>	<b>109</b>	<b>101</b>	<b>339</b>
<b>POPULATION</b>				
Territoire civil.....	1.275.650	1.543.867	817.450	4.124.732
Territoire de commandement.....	192.477	170.672	124.616	
<b>Totaux.....</b>	<b>1.468.127</b>	<b>1.714.519</b>	<b>942.066</b>	

Dans ces chiffres de population, les Arabes et Kabyles figurent pour 3.275.000; les Français d'origine ou naturalisés pour 262.000; les Israélites naturalisés pour 43.000; les nationalités diverses (Espagnols, Italiens, Maltais) pour 215.000.

Les principales villes sont :

Alger.....	71.200	Philippeville....	17.700	Mostaganem....	11.300
Oran.....	58.500	Sidi-bel-Abbès....	16.800	Blida.....	11.000
Constantine....	36.500	Mustapha.....	15.500	St-Denis du Sig.	10.000
Bône.....	24.300	Médéah.....	13.500	Mascara.....	10.000
Tlemcen.....	19.700	La Mekerra.....	13.000	Sétif.....	10.000

Les autres villes ont moins de 10.000 hab.

Alger, à 760 kilom. de Marseille et à 24 heures de traversée, s'annonce d'abord par des quais magnifiques; puis les maisons, presque toutes terminées en terrasse, vont s'étagant les unes au-dessus des autres en forme d'amphithéâtre; au fond s'élève la kasba, à 118 mètres au-dessus de la mer. Le port d'Alger est formé par deux jetées dont l'une continue l'ancien môle sur une longueur de 700 mètres et l'autre part du port Bab-Azzoun et décrit une courbe de 1.225 mètres. Une jetée de 210 mètres dans la rade même sépare le port militaire du port marchand. — Oran, à 420 kilom. sud-ouest d'Alger, est située sur la côte, au fond d'un golfe, entre les caps Falcon et Ferrat. Elle doit son importance à sa proximité des côtes d'Espagne, 100 kilom., soit dix à douze heures de traversée. Le port d'Oran, construit par les Français, couvre une superficie de 24 hectares. — Constantine, à 439 kilom. à l'est d'Alger, est située sur une presqu'île dont les rochers s'élèvent d'un côté à plus de 200 mètres et que contourne le Rummel; elle fut prise par l'armée française en 1837. — Bône, à 159 kil. nord-est de Constantine, possède sur la Méditerranée deux ports très fréquentés pour la pêche du corail; elle fait commerce d'étoffes de laine, dites *constantines*, de burnous, tapis, cire, corail, etc. — Tlemcen, à 131 kilom. sud-ouest d'Oran et à 60 kilom. de la mer, fait commerce de grains, farines, bestiaux, huiles, plumes d'autruche, liège, etc. — Blida, au sud de la plaine de la Mitidja, dans une position délicieuse, qui l'a fait appeler la « voluptueuse », — Bouffarick, au milieu de la Mitidja et dans la partie la plus féconde, est une des villes les plus prospères de la colonie : culture importante d'oranges. — Médéah est renommée par ses vignobles.

**ADMINISTRATION.** — L'Algérie a un budget propre; mais un grand nombre de services sont rattachés aux différents ministères français et payés sur le budget de la métropole. Quant aux impôts, les Arabes sont soumis à un régime particulier; ils sont astreints à l'*achour*, ou impôt sur les grains, variable suivant la qualité et la quantité des récoltes; au *zekkat*, taxe sur les bestiaux, et au *lezma*, sorte de capitation établie sur les Kabyles.

L'Algérie avec la Tunisie forme le 19<sup>e</sup> corps d'armée. L'effectif de l'armée d'occupation est de 50.000 hommes. Les Français domiciliés en Algérie sont astreints au service militaire, mais leur service se fait dans la colonie et ne dure pas plus d'un an. Les indigènes forment les trois régiments de tirailleurs et les spahis.

L'organisation judiciaire est la même qu'en France : 1 cour d'appel, 4 cours d'assises, 16 tribunaux de première instance, 4 tribunaux de commerce et 100 justices de paix. Cependant, pour les affaires civiles est



# ALGÉRIE ET TUNISIE

musulmans, il existe des tribunaux spéciaux qui jugent, sauf appel aux tribunaux français, d'après leurs lois et les principes de leur religion.

L'Algérie possède plus d'un millier d'écoles primaires, plusieurs lycées et collèges, une école de médecine et de pharmacie, une école supérieure des lettres, et trois écoles musulmanes ou *médraças*, où l'on enseigne le droit français, l'histoire, la théologie et la littérature arabes.

## GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE

**AGRICULTURE.** — Le Tell est apte à recevoir toutes les cultures; les points les plus fertiles sont : la plaine de la Mitidja, au sud d'Alger, et le pays autour de Saint-Denis-du-Sig, de Sidi-bel-Abbès et de Tlemcen. La culture des céréales qui, dans l'antiquité, avait fait de l'Algérie un des greniers de Rome, est encore aujourd'hui la base de la prospérité du pays. Les dattes, oranges, citrons et olives font l'objet d'un grand commerce. La culture de la vigne et celle de la pomme de terre ont fait d'immenses progrès. Les forêts y sont magnifiques; les principales sont celles de Masafra, de Muley-Ismaïl et de l'Edough. Les différentes espèces de chênes, le pin, l'olivier et le cèdre en sont les essences les plus précieuses. Les grandes forêts de l'intérieur du pays, et surtout celles du haut Atlas, ne sont ni aménagées, ni même complètement connues. Tous les animaux domestiques de l'Europe se retrouvent en Algérie; il faut y ajouter le chameau. L'Algérie fournissant de nombreux et de vastes pâturages, l'élevage des bestiaux est appelé à y prendre un grand développement.

**INDUSTRIE.** — L'industrie indigène est presque nulle et l'industrie européenne encore peu développée. Cependant le sol est riche en minerais dans les montagnes de l'Atlas. La minoterie et l'industrie de l'alfa sont les industries les plus prospères. Alger, Tlemcen, Constantine, sont renommés pour leur cordonnerie; mais, à l'exception des burnous, les vêtements sont presque tous fabriqués en France. On fabrique de la bière à Constantine, Alger, Oran, Tlemcen et dans presque tous les ports; enfin il y a un certain nombre de distilleries à Philippeville, Bône, Constantine (bitter, etc.).

**TRANSPORTS.** — L'administration a fait exécuter de grands travaux, tant en routes que chemins de fer et canaux d'irrigation. Une grande ligne de chemin de fer longe toute la côte depuis la frontière du Maroc jusqu'à celle de Tunis, en passant par Tlemcen, Oran, Orléansville, Miliana, Blida, Alger, Sétif, Constantine et Guelma; d'autres pénètrent dans l'intérieur des terres, notamment celle d'Arzew à Ain-Sefra, par Saïda, et celle de Constantine à Biskra. Le chemin de fer transsaharien est un problème d'une exécution difficile. — En tout : 2.816 kil.

**COMMERCE.** — Le commerce de l'Algérie se fait surtout avec l'Europe; celui qui se fait dans le Sahara, à l'aide des caravanes, est peu important. Le mouvement général est de 466 millions de francs, dont 237 pour l'importation et 229 pour l'exportation. La France vient au premier rang avec plus de 393 millions, puis l'Angleterre avec 24 millions, enfin l'Espagne (11 millions), les États barbaresques (13 millions), et les autres États.

Le mouvement du commerce extérieur, sans compter le cabotage, se traduit par : entrées, 4.048 navires jaugeant 2.404.029 tonneaux, — un chiffre équivalent pour la sortie; — marine marchande, 1.450 navires, dont 1.140 de pêche, 110 de cabotage et 200 de bornage.

L'ordre d'importance des ports est le suivant : Oran, Alger, Philippeville, Bône, Arzew, Mostaganem, Bougie, la Calle, Beni-Saff, Djidjelli, Collo, Dellys, Nemours, Tenès, Cherchell, Mers-el-Kébir, Stora.

## TUNISIE

**PRÉLIMINAIRES.** — La Tunisie est située entre la mer Méditerranée au nord et à l'est, la Tripolitaine au sud et l'Algérie au sud et à l'ouest. Elle est comprise entre le 32° 20' et le 37° 20' de latitude nord et les 5° 40' et 9° 12' de longitude orientale. Sa superficie est d'environ 116.300 kilom. carrés, c'est-à-dire le quart de la France.

## GÉOGRAPHIE PHYSIQUE

Le littoral (600 kilom.) suit deux grandes directions : de l'ouest à l'est, du cap Roux au cap Bon, et du nord au sud jusqu'au cap Bordj-el-Biban. On trouve successivement le cap Serrat, le Ras-el-Abiad ou cap Blanc, le plus septentrional de la côte africaine, le golfe de Bizerte, le Ras-el-Zabib, le Ras-el-Djebel, le golfe de Tunis, qu'on peut diviser en trois golfes secondaires, le Ras-Addar ou cap Bon, surmonté d'un phare qui se voit à une distance de 25 milles en mer; le grand golfe de Hammamet, la petite presqu'île de Monastir, le cap Dimas, le cap Africa, le Raz-Kapoudja, le vaste golfe de Gabès et le Raz-Marmar. Le golfe de Gabès s'avancait autrefois beaucoup plus loin dans les terres, où il formait la baie de Triton; la baie de Triton forme aujourd'hui la région des Chotts. — Les principales îles sont : l'île Tabarka, le petit archipel des Fratelli, les Sœurs, l'archipel de Zembra, les îles Kuriat et Conigliera, l'archipel Kerkena et l'île Djerba.

Les dernières ramifications de l'Atlas constituent le système orographique du pays; en certains endroits elles ont 1.400 mètres de hauteur. L'Atlas partage le pays en deux parties, l'une qui regarde le nord-ouest et l'autre le sud-est. Les sommets principaux sont le Ghorra (1.200 m.), sur la frontière algérienne, le Djebel-Zagouan (1.343 m.), le Djebel-Berberou (1.200 m.), le Belota (1.185 m.), le Zilk (1.363 m.), le Djebel-Rezas (844 m.), toutes montagnes situées dans le nord-ouest de la régence; dans le sud-est, on trouve les monts Sidi-bou-Ganem, le Semata (1.400 m.), l'Alouck-el-Mélika (1.145 m.) et le Trozza (1.000 m.).

Toutes les eaux de la Tunisie s'écoulent dans la Méditerranée, mais il n'y a pas de rivière importante. La principale est la *Medjerda*, qui a 400 k. de cours et se jette dans le golfe de Tunis. Elle se forme dans la province de Constantine et elle coule du sud-ouest au nord-est. Elle traverse tour à tour des gorges abruptes et des plaines fertiles. Les autres rivières de la Tunisie sont l'oued el-Kébir, le Zuara, le Joumin, l'oued el-Fekka, et la deuxième rivière de la régence, l'oued el-Miliane (60 k.).

La Tunisie ne possède pas de lacs; ses nappes d'eau sont des *lagunes* ou *sebkas*, lagunes de Bizerte divisées en deux parties : le Gaarat-Lecheuel et le Tinga, le Bahert-el-Melah ou lagune de Porto-Farina, qui menace d'être comblée par les atterrissements de la Medjerda; el-Bahirah de Tunis, qui communique avec la mer par le canal de la Goulette; le Bahert-el-Biban, sur la frontière de Tripoli; les principales sebkas sont les sebkas Seldjoui, El-Rouen, El-Koursia, la sebka Sidi-el-Hani ou lac de Kairouan, la sebka Mellah-Mta-el-Grarra, le chott El-Djérid. Le chott El-Djérid, à la suite des travaux d'exploration du commandant Roudaire, a été reconnu élevé de 20 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Le climat de la Tunisie est tempéré, le thermomètre ne descend jamais à 0° et dépasse 42° en été; toutefois la température est moins élevée au nord qu'au sud; cela tient surtout à l'élévation du terrain et au mistral qui rafraîchit les côtes. Le vent dominant est le chili ou guehli.

## GÉOGRAPHIE POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE

**CONSTITUTION POLITIQUE.** — Le trône est héréditaire dans la famille d'Hussein-Bey; l'avènement au trône est réglé par le rang d'âge et non par la filiation. Le souverain se nomme *bey* et son successeur désigné se nomme le *bey du camp*. Toutes les affaires publiques sont réglées au Bardo. Le bey jouit d'un pouvoir absolu; mais, en fait, son autorité est limitée par celle du résident général de France, qui a le droit de mettre son veto à tout acte qui pourrait nuire à la bonne administration du pays. (Traité de la Marsa du 8 juin 1883.) Le résident général a les pouvoirs les plus étendus : son action s'exerce sur les Européens et sur les indigènes. Il appose son visa pour promulgation aux lois édictées par le bey. Le résident général est le ministre des affaires étrangères de la régence; le général commandant le corps des troupes est ministre de la guerre. Il y a un ministre tunisien de la justice, et un autre, ayant titre de premier ministre, qui a la direction des caïds ou gouverneurs et l'administration des provinces. Les directeurs français des finances, des travaux publics et de l'enseignement achèvent la composition du cabinet.

**POPULATION.** — La Tunisie est divisée en une vingtaine de circonscriptions administratives nommées *outans*, à la tête desquelles sont des caïds assistés d'un ou de plusieurs lieutenants, nommés *khalifas*. Les caïds sont placés sous la surveillance de contrôleurs français, qui parcourent le pays et se rendent compte de la façon dont les lois sont exécutées. Quant aux villes, villages, tribus, ou fractions de tribus, ils sont régis par des cheïks, sous l'autorité du caïd. — Des municipalités, composées d'Européens, de musulmans et d'Israélites ont été créées dans les principales villes.

La population est d'environ 1.500.000 hab., 13 par kil. carré, dont environ 30.000 Européens.

Les villes les plus peuplées sont :

Tunis.....	135.000	El-Mahdiya.....	9.000	Monastir.....	6.000
Kairouan.....	12.000	Sousse.....	7.000	Gafsa.....	5.000
Sfax.....	10.000	Le Kef.....	7.000	Bizerte.....	5.000

**TUNIS**, la capitale, au fond d'une lagune et à 15 kilomètres de la mer, se divise en quelque sorte en trois quartiers : le quartier des bazars (El-Soukh), tumultueux et agité, le quartier des mosquées, le quartier le plus riche, mais morne et désert, enfin la casbah ou citadelle, à l'extrémité la plus élevée de la ville. On remarque à Tunis les Souks, quelques places, des mosquées, et dans les environs le fameux palais du Bardo, résidence du bey, et Hamman-Lif, célèbre par ses eaux minérales. Tunis communique avec la mer par le lac Bahira et le canal de la Goulette. — *Béja*, marché de grains dans la vallée de l'oued-Béja et dans une contrée assez malsaine. — *Bizerte* possède une rade bien abritée et fait un certain commerce de céréales. — *Le Kef*, située au milieu de beaux jardins d'oliviers, jadis bien défendue, occupe le penchant d'une montagne sur la route de Tunis à Soukahrass; ancienne voie romaine qui partait de Carthage. — *Gabès*, au fond du golfe de ce nom, au milieu d'un pays de fruits et de vignobles, près de la Tripolitaine. — *La Goulette* est le port de Tunis sur la Méditerranée. — *Haoumet-Souk*, dans l'île Djerbah; marché important pour la laine et les tissus. — *Kairouan*, cité sainte et florissante dans le sud du pays, prise d'assaut par les Français en 1881. — *Sfax*, prise par les Français en 1881, est habitée par un grand nombre de Maltais. L'eau est rare, et cependant les environs renferment de beaux vergers; on y fait un commerce important d'huiles, d'éponges, de laines et de dattes. C'est dans les eaux de Sfax, entre la côte et les îles Kerkenah, que se pêchent le plus grand nombre d'éponges. — *Sousse*, ville fortifiée et maritime, dans un pays d'oliviers, mais dépourvu d'eau; quoique la rade ne soit pas très sûre, Sousse fait un commerce assez considérable, par ses importantes huileries.

**ADMINISTRATION.** — Le budget des recettes est de 25.970.349 francs, celui des dépenses de 32.495.180 et la dette extérieure de 142 millions garantis par la France. Les différents revenus sont constitués par la *medja* ou taxe de capitation levée sur les adultes des tribus; le *kanoun*, ou taxe des oliviers et dattiers; l'*achour*, droit que tout labourer doit payer par charrue; les douanes et les mutations immobilières, les monopoles et marchés. — Les *habbous*, ou biens de mainmorte affectés à des fondations pieuses, sont restés en dehors des prévisions de l'impôt.

L'armée tunisienne a été dissoute; il n'en existe que la garde d'honneur accordée au bey et comprenant 1 bataillon, 1 escadron et une batterie. Les troupes françaises en Tunisie sont : 3 régiments d'infanterie, 2 régiments de cavalerie et 2 batteries d'artillerie. La marine de guerre n'existe plus; il n'y a qu'un stationnaire français.

La justice française a été introduite en Tunisie par la suppression du régime des capitulations et par la création d'un tribunal de première instance à Tunis et de justices de paix dans les principales villes.

L'instruction publique s'est vite développée. Les principaux collèges sont le collège Sadiki, dont tous les élèves sont musulmans; l'école normale ou collège Alaoui, dans lequel se forment des professeurs indigènes, et le collège Saint-Charles, fondé par le cardinal Lavignerie. Les frères et les sœurs, les Israélites, les musulmans, tiennent à Tunis et dans les diverses villes des écoles primaires qui sont très fréquentées. Citons encore les cours musulmans de la grande mosquée de Tunis, la Djama Zitouna.

## GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE

Le sol de la Tunisie est très inégalement productif: la vallée de la Medjerda est la partie la plus fertile du pays. Dans son ensemble, d'ailleurs, la Tunisie est un pays fertile, et il est peu de terrains absolument stériles; mais les procédés de culture sont fort arriérés et il n'y a pas assez de population. Le blé dur et l'orge sont les céréales les plus cultivées; puis viennent les fèves, les pommes de terre, le coton, l'alfa, l'aloès, le chanvre. Les arbres fruitiers, très nombreux et très variés, donnent de bons produits. Les forêts abondent dans le nord; citons celles de Tabarka et de Zaghouan; les essences qui y dominent sont : le pin, le chêne, le frêne, le thuya.

Les richesses minérales consistent en mines de fer, d'or, de plomb, de mercure, de cuivre; on trouve du cristal de roche, du marbre, du plâtre, des carrières de pierres poreuses, beaucoup de salines, un grand nombre de sources d'eaux minérales.

L'industrie indigène est encore très faible : on fabrique des bonnets rouges à Zaghouan, des tissus de laine à Djerbah, des tissus de soie dans le Sahel et à Tunis, des objets de sellerie et des objets d'or et de soie à Tunis et à Kairouan, des parfums à Tunis, des tapis à Kairouan. — L'industrie européenne est également peu développée. Un chemin de fer part de Tunis et pénètre en Algérie par Béja et Ghardimaou.

Le commerce de la Tunisie a pris un grand développement depuis l'occupation française. La valeur de l'importation est d'environ 48 millions de francs et celle de l'exportation de 51 millions. Les principaux articles d'exportation sont : le froment, l'orge, l'huile d'olive, l'alfa, les éponges, les lainages, etc. La part de la France et de l'Algérie y entre pour plus de moitié. — Le mouvement des ports de la régence est d'environ 6.737 navires entrés, jaugeant 1.645.304 tonneaux. La marine marchande comprend 300 navires, jaugeant, chacun de 10 à 150 tonneaux.